

# Le Relecq



Suivez-nous !

 Ville Le Relecq-Kerhuon  
 LeRelecqKerhuon  
 lerelecqkerhuon

N°543 - Vendredi 27 novembre 2020

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

Vendredi 27 et samedi 28 novembre  
Leclerc - Votre marché - Biocoop Baradozig

## COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Vendredi 4 décembre  
8h - 12h30 au Centre Jacolot

## DON DU SANG



Sur rendez-vous :  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## NOËL ZÉRO DÉCHET

Le Relecq  **CONCOURS DE DÉCOS EN  
MATÉRIAUX RECYCLÉS**



ENVOYEZ  
LES PHOTOS  
DE VOS  
CRÉATIONS  
AVANT LE  
18 DÉCEMBRE\*



DÉSIGNEZ  
LE 1<sup>ER</sup> PRIX  
EN LIKANT  
VOS DÉCOS  
PRÉFÉRÉS\*\*

DES PRIX  
RÉCOMPENSERONT  
LES LAURÉATS

Voir en page 2

\*[CULTURE@MAIRIE-RELECQ-KERHUON.FR](mailto:CULTURE@MAIRIE-RELECQ-KERHUON.FR)

\*\*  [LERELECOKERHUONVILLE](https://www.facebook.com/LERELECOKERHUONVILLE)

## ILLUMINATIONS DE LA VILLE



La manifestation  
s'adapte au contexte  
sanitaire

voir en page 3

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin  
MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66  
nuits et jours fériés : composer le 3237  
Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29  
Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33  
Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46  
le week-end, élu de service.  
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :  
Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h30 à 20h.  
Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.  
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :  
06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**NAISSANCE** : Roméo LE BRIS.

**DECES** : Hervé MEVEL, 86 ans.

#### **RECENSEMENT CITOYEN A 16 ANS** :

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser dans le trimestre de leur 16 ans. Cette inscription permet d'être convoqué.e à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique entre 16 et 25 ans.

### EMPLOI

#### **SERVICE EMPLOI, EN MAIRIE**

**02.98.28.61.44**

[service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr)

#### **CONTRAT EMPLOI DURABLE DANS**

#### **L'AIDE À DOMICILE** sur le Pays de Brest :

Une formation certifiante : Titre pro assistant.e de vie aux familles + CCS Handicap financée dans le cadre du QUALIF Emploi Programme. Un CDI temps choisi à l'issue de la formation, des employeurs qui s'engagent (ADMR Pays d'Iroise, ADMR des 2 abers, ADMR Plougastel, Amadeus Aide & Soins, Archipel). Un tutorat renforcé pour une bonne intégration dans le métier.

Dates et lieu de formation : du 11 janvier au 13 juillet 2021 au GRETA Landerneau.

Informations : 02.98.33.80.70

[pfvbrest.29076@pole-emploi.fr](mailto:pfvbrest.29076@pole-emploi.fr)

#### **DÉCOUVERTE ET EXPÉRIMENTATION**

#### **DES MÉTIERS DE LA MER** - ATE Marine

Academy - Sessions vidéo en 2021 :

\*Du 25 janvier au 2 avril,

\*Du 6 avril au 18 juin.

Pour tout renseignement contactez :

Pauline SAND : [p.sand@glenans.asso.fr](mailto:p.sand@glenans.asso.fr)

02.98.97.74.66 - 06.51.84.99.89

### VIE SCOLAIRE

**Lundi 30** : Flammekueche ou croisillon à l'emmental / Filet de poulet bio basquaise - crème de chorizo - riz bio / Banane ou pomme Bio.

**Mardi 1er** : Salade aux dés d'emmental ou salade de chou rouge et mimolette / Saucisses chipolatas - lentilles bio / Mousse au chocolat ou crème dessert vanille.

**Mercredi 2** : Cake au jambon / Filet de poisson meunière - haricots verts et carottes bio / Compote de pommes bio.

**Jeudi 3** : Velouté de petits pois au fromage frais / Gratin de gnocchi à la tomate et mozzarella / Flan coco ou flan pâtissier.

**Vendredi 4** : Salami ou rillettes / Hachis parmentier - salade verte / Yaourt nature ou aux fruits bio.

### ENFANCE - JEUNESSE

#### **MAISON DE L'ENFANCE**

#### **ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38**

<http://le-relecq-kerhuon.fr/mej/>

**ACCUEIL DE LOISIRS NOËL** : La fiche de réservation et le programme seront disponibles à partir du lundi 30 novembre. Inscriptions avant le vendredi 11 décembre (demi-journée ou journée).

Au-delà de cette date, accueil en fonction des places disponibles.

Les activités mises en place tiendront compte du protocole sanitaire.

Les enfants seront accueillis sur 3 sites. Les modalités d'accueil et la fiche de réservation seront disponibles sur le site de la MEJ.

#### **TICKETS SPORTS ET LOISIRS** :

Le programme sera disponible à la MEJ, à l'Espace Jeunes et sur le site à partir du mardi 8 décembre, sous réserve d'autorisation d'ouverture liée au protocole sanitaire.

## MÉDIATHÈQUE

*François Mitterrand*

**La médiathèque est fermée au public.**

**La boîte de retour des documents reste ouverte.**

#### **SERVICE : PRÊT(S) À EMPORTER**

par internet ou par téléphone, réservez vos documents et prenez rendez-vous pour venir les chercher.

Renseignements : 02.29.00.52.75.

[mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr)

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

 Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

 MédiathèqueLRK.

### CONCOURS DE DECOS DE NOËL

**Et si on oubliait le « Made in China » ? Noël peut aussi se recycler !**

Fabriquez vos décorations de Noël en misant sur « l'upcycling », c'est-à-dire le recyclage : une tendance qui limite le gaspillage et la surconsommation.

Surprenez-nous en décorant la maison ou le jardin, à partir d'objets et de matériaux récupérés dans les placards ou le garage et auxquels vous redonnerez une seconde vie en les transformant.

Faites marcher votre créativité pour jeter moins mais décorer mieux...

Jusqu'au 18 décembre, envoyez-nous les photos de vos réalisations par mail à [culture@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:culture@mairie-relecq-kerhuon.fr)

Nous publierons les plus originales sur les réseaux sociaux de la Ville pendant les vacances de Noël.

Des prix récompenseront les créations ayant réuni le plus de « J'aime » de la part des internautes sur la page Facebook de la Ville.

# VIE MUNICIPALE

**ACCES INTERNET GRATUIT** : Un point internet est à la disposition du public en mairie, afin de réaliser les démarches administratives du quotidien (CAF, AMELI, Pôle Emploi ....). Accueil uniquement sur rendez-vous au 02 98 28 61 44.

**ILLUMINATIONS DE LA VILLE** : Le traditionnel rassemblement devant l'hôtel de ville, pour l'activation des illuminations de Noël, ne pourra pas avoir lieu en public, en raison des mesures de confinement. Toutefois, l'activation se fera, comme prévu, le vendredi 4 décembre. Comme chaque année un enfant de moins de 12 ans sera tiré au sort pour activer la mise en lumière. **Inscrivez-vous par mail en précisant le nom et l'âge de l'enfant : [info@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:info@mairie-relecq-kerhuon.fr), ou par téléphone : 02 98 28 61 30, avant le 30 novembre.** Le lauréat du tirage au sort sera convié avec ses proches, à venir allumer les lumières en mairie.

## URBANISME

**PERMIS DE CONSTRUIRE** : CHOQUER GUILLOU, Lot 1 boulevard Clemenceau, maison individuelle.

Christophe LAGATHU, 12 rue Bir Hakeim, extension.

Damien COZIC, 85 rue Vincent Jézéquel, arasage talus et clôture.

**DECLARATIONS PRÉALABLES** : Marie-Paule LEROUX, 24 rue Lamartine, division de parcelle.

Gwladys MAREC, 14 rue Pierre de Fermat, modifications d'ouvertures + aménagement de combles.

Pierre-Jean BOURNOT, 42 rue Louis Loucheur, portail coulissant.

Thomas LEFEBVRE, 1 bis boulevard Clemenceau, aménagement des combles.

Bruno QUELLEC, 2 rue Guynemer, clôture, cabanon et carport.

## ARRÊTÉS

**RACCORDEMENT ET ENROBÉ** : Du mardi 1er au vendredi 18 décembre, la circulation de tous les véhicules, sauf riverains, sera interdite dans l'emprise des travaux au droit du 10 rue Lamennais.

**RENOUVELLEMENT DU BRANCHEMENT D'EAU EN PLOMB** : Entre le lundi 30 novembre et le vendredi 4 décembre (durée estimée : 1 jour) la circulation de tous les véhicules, sauf riverains, sera interdite rue Lamennais, de l'intersection avec la rue Jules ferry jusqu'à l'intersection avec la rue Abbé Pierre. Une déviation sera mise en place par la rue Jules Ferry, le boulevard Léopold Maissin et la rue Abbé Pierre.

**SÉCURISATION D'UNE PARTIE DU MARCHEPIED** (sentier littoral) entre Pen en Toul et le pont de l'Iroise : Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre, la circulation des piétons sera interdite entre Pen an Toul et le pont de l'Iroise, sur le sentier littoral.



## La Réserve Communale de Sécurité Civile du Relecq-Kerhuon est créée ...

Toutes les informations sur le site de la ville,  
rubrique Environnement et cadre de vie.

## PERMANENCES

**CLCV** : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

**RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES** (RPAM) - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Prémel-Cabic : - permanences téléphoniques : Le mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. - accueil sur rendez-vous : Le lundi après-midi, mardi après-midi, jeudi matin.

**ARCHIPEL AIDE A DOMICILE** 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

**CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE** (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

**ESPACE JEUNES** Kergaret - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

**SERVICE EMPLOI** - Mairie - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

**LES PAPILLONS BLANCS** - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 [accueil@papillonsblancs29.fr](mailto:accueil@papillonsblancs29.fr) [www.papillonsblancs29.fr](http://www.papillonsblancs29.fr)

## NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30.  
Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

# COVID-19



**PORT DU MASQUE : L'arrêté préfectoral prescrivant le port du masque sur la zone de la commune délimitée actuellement est prolongé jusqu'au 16 décembre.**



**DECONFINEMENT PROGRESSIF** : Le déconfinement devrait durer, dans le meilleur des cas, jusqu'au 20 janvier.

## **Etape 1 - Samedi 28 novembre**

**Commerces** : Réouverture des commerces dits «non essentiels». Des mesures sanitaires, notamment concernant la distanciation physique, seront mises en place.

**Sorties** : L'attestation reste nécessaire. Le périmètre de sortie est élargi à 20km, pour une durée de 3 heures.

Les activités extra-scolaires en extérieur pourront reprendre à compter de cette même date. Pour autant, l'attestation restera en vigueur. Il faudra continuer à télétravailler le plus possible et éviter au mieux les déplacements.

## **Etape 2 - Mardi 15 décembre**

**Déplacements** : Il sera possible de se déplacer entre les régions.

**Réouvertures** : Cinémas, théâtres et musées.

**Couvre-feu** : de 21h à 7h (sauf 24 et 31 décembre). Tous les rassemblements sur la voie publique seront interdits.

## **Etape 3 - 20 janvier**

Dans le cas où le nombre de contaminations demeurerait inférieur à 5 000 par jour, une nouvelle étape du déconfinement sera envisagée à partir du 20 janvier.

**Décalage du couvre-feu.**

**Reprise des cours** en présentiel dans les lycées, puis quinze jours plus tard dans les universités.

**Réouverture** des bars et des restaurants.



**ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !**

**Connaissez-vous Le Relecq-Kerhuon ?  
Anavezout a rit Kerc'hor ?**

Pour illustrer le matriarcat du Léon - Evit reiñ da gomprenn galloud ar maouezed e Bro Leon :  
«A la maison c'est mon père qui commande mais c'est ma mère qui décide»  
«Du-mañ e vez graet al lezenn gant ma zad ha ma mamm eo hag a ziviz»